

## LE PROCESSUS DE GRAMMATICALISATION DANS L'EFFACEMENT DE L'AGENTIVITÉ. ÉTUDE CONTRASTIVE FRANÇAIS-ESPAGNOL<sup>12</sup>

**Résumé :** Dans cette contribution, nous analysons, dans deux langues typologiquement proches et génétiquement apparentées, le français et l'espagnol, l'effacement de l'agentivité, qui est conçu, en typologie linguistique fonctionnelle, comme la présence plus ou moins implicite de l'agent d'une action (qui dans le schéma de la phrase prototypique, i.e. la moins marquée, coïncide avec le sujet du verbe). L'adoption de l'approche fonctionnelle permet d'obtenir une vision holistique de ce phénomène en montrant, en particulier, que l'effacement de l'agentivité se traduit dans ces deux langues par des moyens qui relèvent non seulement de la syntaxe et du lexique mais également de la morphologie, voire de la pragmatique ou de l'analyse du discours (autrement dit par des moyens plus ou moins grammaticalisés et qui sont donc susceptibles d'être ordonnés sur une échelle de grammaticalisation).

**Mots-clé :** Effacement de l'agentivité, échelle de grammaticalisation, diathèse, voix.

**Abstract:** In this paper we analyze, in two typologically and genetically related languages, French and Spanish, agentivity erasure, conceived, in functional typology framework, as the more or less implicit presence of the agent of an action (which, in the prototypical sentence schema, i.e. the least marked, coincides with the verb subject). Functional approach allows to attain an holistic view of this phenomenon showing, in particular, that agentivity erasure manifests itself in these two languages by means which fall under syntax and lexicon but also morphology, even pragmatics and discourse analysis (in other words, by more or less grammaticalized means that are thus likely to be ordered in a grammaticalization scale).

**Key words:** Agentivity erasure, grammaticalization scale, diathesis, voice.

Depuis LEHMANN (1982), par la suite révisé dans LEHMANN (2002), on distingue deux grandes approches dans l'analyse des processus de grammaticalisation :

- une approche qui permet de retracer l'évolution, éminemment diachronique, des signes traduisant une fonction donnée « *when they are grammaticalized in language change* » (LEHMANN 1982 : 26), ce qui est rendu par les « chaînes de grammaticalisation », cette approche s'inspirant des études sur la genèse de la négation en français de

<sup>1</sup> Roser **Gauchola**, Universitat Autònoma de Barcelona, Espagne  
rosier.gauchola@uab.cat

<sup>2</sup> Cette étude a été réalisée au sein d'un groupe de recherche financé par le gouvernement régional de la Catalogne (réf. 2009SGR1201 *Comunicació i oralitat. Anàlisi experimental de l'oralitat en el contacte de llengües i en els trastorns del llenguatge*) et dans le cadre de trois projets de recherche financés par le gouvernement espagnol (HUM2004-03764 *Gamas frecuenciales optimas para la intercomprensión entre lenguas románicas: el caso del español, catalán y francés*; HUM2008-61648 *Parametrización de la variabilidad entonativa para la intercomprensión entre lenguas románicas: el caso del español, catalán y francés*; FFI2010-17917 *Parametrización verbo-tonal de la percepción fónica e intercomprensión entre lenguas románicas: el caso de las vocoides y contoides “específicas” del español, catalán y francés*).

MEILLET [1912] (1958), à qui nous devons les premières analyses sur ce phénomène (cf. entre autres, HOPPER & TRAUGOTT 1993 ; HEINE, CLAUDI & HÜNNEMEYER 1995) ;

- une approche qui permet de montrer la relation, de nature panchronique, entre des éléments linguistiques apparemment hétérogènes mais qui possèdent un dénominateur commun fonctionnel (« functionally similar signs », LEHMANN *ibid.*), dont les différences graduelles sont rendues au moyen d'un « *theoretical construct* » (*ibid.*), les échelles de grammaticalisation.

C'est cette deuxième perspective fonctionnelle qui est adoptée dans la présente contribution, où nous analyserons différents mécanismes dans deux langues typologiquement proches et génétiquement apparentées, le français et l'espagnol, mécanismes qui s'inscrivent dans le même « contexte » fonctionnel, l'effacement de l'agentivité, et qui présentent différents degrés de grammaticalisation, ce qui permet de les ordonner sur une échelle de grammaticalisation.

L'effacement de l'agentivité peut être caractérisé comme la présence plus ou moins implicite de l'agent de l'action exprimée par le verbe, phénomène qui se produit soit parce que le sujet syntaxique ne coïncide pas avec l'argument agent, soit parce que le sujet et, par voie de conséquence, l'agent sont difficilement identifiables ou carrément inexistants.

D'emblée, il s'avère nécessaire de préciser ce que l'on entend, en typologie linguistique fonctionnelle, par « *action* », en particulier par « *action prototypique* » (i.e. la moins marquée) caractérisée par LAZARD (1994 : 261) comme

*« celle qui est exercée volontairement par un agent humain qui en garde la commande (« control »), action menée jusqu'à son terme et affectant un objet aussi complètement que possible ».*

Partant de cet axiome, les recherches typologiques ont, par ailleurs, permis de montrer qu'il existe une hiérarchie (une structure scalaire entre deux pôles) des éléments linguistiques établie selon qu'il soit plus ou moins probable qu'ils coïncident avec le sujet / agent (zone gauche de l'échelle) ou avec l'objet / patient (zone droite de l'échelle) (SEILER, 1988 : 53) :

1<sup>ère</sup> personne > 2<sup>e</sup> personne > 3<sup>e</sup> personne > nom propre > humain > animé >

inanimé

AG/SUJ

PAT/OBJ

Toujours selon LAZARD (*ibid.*), « *Dans la phrase biactionnelle prototypique l'agent est thématique, le verbe et l'objet rhématiques* ».

L'échelle ci-dessus peut dès lors être extrapolée à un continuum entre les deux pôles communicatifs thème / rhème :

1<sup>ère</sup> personne > 2<sup>e</sup> personne > 3<sup>e</sup> personne > nom propre > humain > animé > inanimé

THÈME

RHÈME

L'approche typologique fonctionnelle permet ainsi de caractériser l'action prototypique par un faisceau de traits relevant de la syntaxe (type de fonction syntaxique), de la sémantique (type d'argument) et de la visée communicative (degré de saillance et point de vue communicatifs).

Or si l'action prototypique semble correspondre au cas statistiquement le plus fréquent puisque non marqué, il arrive toutefois que ce schéma actanciel se trouve modifié et que l'agentivité, la présence de l'agent, soit masquée, estompée ou carrément effacée pour des raisons pragmatiquement différentes :

- soit parce que le locuteur décide de ne pas révéler l'identité de cet agent en l'omettant ou en lui conférant un statut rhématique,
- soit parce que l'agent présente un caractère générique et peut dès lors être identifié avec un quantifieur universel (du type *tout le monde*),
- soit parce que l'identité de l'agent est inconnue du locuteur.

Dans une perspective typologique fonctionnelle, le phénomène de l'agentivité peut être analysé dans le cadre plus large de la fonction universelle de *participation* (SEILER 1988), i.e. le rapport entre le noyau d'un événement (le verbe, le *participé*) et les satellites de ce noyau (les syntagmes nominaux qui ont part à cet événement, les *participants*). Face à ce problème commun à toutes les langues, chaque langue apporte ses solutions particulières, ses *techniques*, qui sont constituées par les structures propres à cette langue et qui entretiennent des relations d'équilibre à l'intérieur de chaque système.

En adoptant ce point de vue, nous aborderons l'analyse de l'effacement de l'agentivité (i.e. la présence plus ou moins implicite de l'agent d'une action) dans une des techniques dont disposent certaines langues pour « résoudre » le problème de la *participation* : la technique *orientation* conçue comme « *The marking of relations of the participants to the particepe in the most general sense* », selon les mots de SEILER (1988 : 13) et qui renvoie au phénomène de la voix.

Nous analyserons dans cette contribution quelques-uns des mécanismes dont disposent le français et l'espagnol pour exprimer l'effacement de l'agentivité. La typologie desdits mécanismes qui s'ensuivra permettra de montrer qu'à partir de ce dénominateur commun fonctionnel, il est possible de déceler, pour les moyens expressifs utilisés dans les deux langues de la recherche, différents degrés d'aboutissement du processus de grammaticalisation qui peuvent être rendus au moyen d'une échelle de grammaticalisation.

## 1. L'effacement de l'agentivité en français

Quoique, dans de nombreuses recherches, les termes « diathèse » et « voix » soient utilisés comme synonymes (cf. LAZARD 2001), l'école typologique de Leningrad (cf. NEDJALKOV & YAJONTOV 1983) les avait déjà distingués dans ses analyses des constructions passives et résultatives. Ainsi, si la voix traduit une structure syntaxique, le concept de diathèse renvoie à l'association initiale que chaque verbe détermine entre les relations syntaxiques de ses arguments régis et les relations sémantiques qui sont associées auxdits arguments (MORENO CABRERA, 1991 : 537).

Soit l'énoncé

- 1) Le maçon a construit la maison.
- 2)

Dans 1), le verbe *construire* présente une diathèse agentive dès lors que le sujet coïncide avec l'agent et avec le thème de l'énoncé, ce qui correspond au schéma de l'action prototypique.

En revanche, les exemples suivants présentent une tout autre situation :

- 3) Le malade a subi une opération chirurgicale.
- 4) Daniel a obtenu le premier prix au concours littéraire.
- 5) Daniel a été victime de la calomnie (de ses collègues).
- 6) Daniel a reçu une lettre anonyme.

En effet, dans les exemples 2-5, les sujets des verbes ne correspondent pas aux agents du participe. D'aucuns pourraient même arguer que les verbes, dans ces occurrences, ne renvoient pas à de vraies actions mais dans le meilleur des cas à des états (notamment dans le cas de 4<sup>1</sup>). En tout état de cause, que ce soit de manière plus ou moins implicite, on a affaire à des actions (dans le cas de 4 elle débouche sur un état) dont les actants principaux ne sont pas explicités, soit parce qu'ils sont facilement récupérables (les chirurgiens dans 2, le jury du concours dans 3, les collègues dans 4), soit parce qu'ils sont inconnus (ex. 5). Les verbes des énoncés ci-dessus présentent deux types de diathèses qui, quoique proches, affichent néanmoins certaines différences. Ainsi, le participe de l'énoncé 3 présente une diathèse bénéfactive dans la mesure où le participant privilégié, qui coïncide avec le sujet et le constituant le plus saillant du point de

<sup>1</sup> De fait LAZARD (2001: 68) souligne que le schéma actanciel de base se caractérise non seulement par le fait qu'il exprime la plupart du temps une action prototypique, mais encore parce que c'est le modèle phrastique le plus utilisé « aussi pour exprimer des procès qui ne sont pas des actions », notamment ce qu'il appelle des « phrases de perception » (cf. « Brutus a vu César »), des phrases où le sujet est un patient et non pas un agent (cf. « Brutus a subi une défaite »), voire des phrases qui renvoient à des « états » (cf. « l'école jouxte la mairie »).

vue communicatif, correspond au bénéficiaire. Les exemples 2, 4 et 5 présentent, quant à eux, une diathèse où c'est la cible qui occupe la position sujet et la place privilégiée du point de vue communicatif.

Si, comme on vient de le voir, certains verbes sont propices, de par leur configuration argumentale, à l'effacement de l'agentivité et donc à présenter une situation marquée par rapport à l'action prototypique, d'autres verbes admettent différentes associations diathétiques tout en gardant un certain dénominateur commun sémantique :

- 7) Le médecin a guéri le malade.
- 8) Selon le médecin, Daniel a guéri.
- 9) Les antibiotiques ont guéri le malade.

Dans les occurrences 6-8, le verbe *guérir* présente des variations diathétiques. Ainsi, si l'exemple 6 se caractérise par une diathèse agentive où sujet et agent coïncident, dans 7 il s'est produit un « déplacement nucléaire simple » (MORENO CABRERA, *op cit.* : 544), par lequel l'agent est omis et le patient est associé à la fonction sujet et au constituant thématisé, alors que dans 8, il s'agit d'un cas de diathèse instrumentale, autrement dit, c'est l'actant qui renvoie à l'instrument qui occupe une place de choix au plan syntaxique et pragmatique au détriment de l'agent qui, bien qu'aisément récupérable, est estompé, voire complètement effacé.

On le voit, si la voix active suit la plupart du temps le schéma de l'action prototypique dans la mesure où elle traduit bien un cas non marqué, i.e. naturel (cf. KILANI-SCHOCH 1988), il ne s'ensuit pas pour autant qu'il existe des rapports homothétiques entre ces deux phénomènes dès lors que dans certains cas « périphériques » (i.e. marqués), qui appartiennent tout de même au système, l'agentivité est effacée.

Mais s'il existe une voix qui, en français, est généralement associée à l'effacement de l'agentivité, il s'agit de la voix passive. On pourrait objecter à cet égard que bon nombre de constructions passives admettent la présence explicite de ce que la grammaire traditionnelle désignait par le terme « complément d'agent ». Toutefois, en typologie fonctionnelle il s'est avéré que les constructions passives avec agent constituent un cas marqué dans la mesure où l'omission de l'agent est la structure la plus répandue parmi les langues accusatives (celles qui disposent de voix passive) au point qu'il a été souligné que si une langue a une construction passive avec agent, elle a toujours également une structure passive sans agent, l'inverse n'étant pas toujours vrai. Comme cela est connu, la langue française a hérité du latin la construction périphrastique avec *être*, où l'élément thématisé coïncide toujours avec le patient :

- 10) Le voleur a été incarcéré.

11) La banque a été cambriolée.

Parallèlement, le français a créé toute une série de constructions périphrastiques passives à partir de l'auxiliarisation de différents verbes qui confèrent à l'ensemble des nuances ou des particularités pragmatiques propres.

Ainsi, *{se faire + infinitif}* présente un comportement scalaire quant au degré de responsabilité du participant humain privilégié (LE GOFFIC 1993 : 323), qui peut coïncider avec le patient (ex. 11 a, 12 et 14), soit avec le bénéficiaire (11b), soit encore avec la cible (13) :

- 11) a. Daniel s'est fait psychanalyser.
- 11) b. Daniel s'est fait construire une maison à la campagne.
- 12) Daniel s'est fait engueuler pour ses retards réitérés.
- 13) Daniel s'est endormi et il s'est fait voler sa serviette dans le train.
- 14) Daniel s'est fait licencier malgré son dévouement pour l'entreprise.

D'autre part, la langue française a créé deux autres constructions périphrastiques avec des verbes du domaine sensoriel : *{se voir / s'entendre + infinitif}*, où l'élément thématisé renvoie à un animé, voire à un humain. Dans le cas de *{se voir + infinitif}*, l'argument occupant le premier plan communicatif peut correspondre aussi bien au patient (ex. 15) qu'à la cible (ex. 16) :

- 15) A sa grande stupeur, le romancier s'est vu citer en justice (DUHAMEL) (Petit Robert Électronique<sup>1</sup>)
  - 16) Elle s'est vu refuser l'entrée au club (PRE).
- En revanche, le verbe *s'entendre*, qui implique un verbe de locution, semble privilégier la thématisation de la cible :
- 17) Hier je me suis entendue [sic] dire par le psy de mon fils que lui et moi avions un gros problème ([www.forumaufeminin.com](http://www.forumaufeminin.com))

Quoiqu'il s'agisse d'auxiliaires, pour lesquels le « choix » des lexèmes qui en constituent le noyau ne semble pas avoir été arbitraire puisque *voir* et *entendre* impliquent un événement sensoriel plutôt qu'une activité, le fait que le patient ou la cible qui en sont le sujet doivent être humains montre que le processus de grammaticalisation n'a pas atteint le stade final.

Par ailleurs, *{se laisser + infinitif}*, où le sémantisme de départ du noyau verbal (« ne pas empêcher, permettre ») devenu auxiliaire favorise le glissement vers la passivation, permet de gommer l'intervention d'un quelconque agent et de thématiser le patient (ex. 18) ou la cible (ex. 19) :

- 18) Daniel s'est laissé attendrir / impressionner / persuader.
- 19) Je me suis laissé dire que...

---

<sup>1</sup> Désormais PRE.

Cependant, dans certains emplois, le patient thématisé est inanimé, ce qui indique que le sémantisme du verbe *laisser* renvoyant à la permission s'est estompé ou a totalement disparu et que le processus d'auxiliarisation et de grammaticalisation a atteint un stade plus avancé : le lexème s'est complètement désémantisé et il a incorporé une nuance relevant de la modalité aléthique (CERVONI 1992):

- 20) Ce vin se laisse boire (PRE).
- 21) Ce film se laisse voir (PRE).

L'effacement de l'agentivité peut également s'exprimer en français au moyen de clitiques. C'est le cas du pronom *on* :

- 22) On a souvent besoin d'un plus petit que moi (LA FONTAINE).
- 23) De nos jours, on ne pense qu'à l'argent.
- 24) Quand on aime, on ne compte pas.
- 25) On a sonné.
- 26) On va au cinéma ce soir ?
- 27) Alors, on fait ses devoirs ?

Dans les phrases ci-dessus, l'effacement de l'agentivité ne se manifeste pas, comme c'était le cas des exemples précédemment analysés, par une quelconque distribution des éléments selon la typologie diathétique dont il s'agit ni même par la présence d'une structure syntaxique grammaticalisée, mais par l'emploi du pronom indéfini pour le décodage duquel le contexte et la situation de communication s'avèrent déterminants. Ainsi, l'usage développé en langue familiale et renvoyant soit à la 1<sup>ère</sup> personne du pluriel (ex. 26) ou à la 2<sup>e</sup> du singulier (ex. 27) est celui qui traduit un plus haut degré d'agentivité dans la mesure où le référent (i.e. l'agent) est aisément identifiable. Dans d'autres cas, c'est la situation de communication (comme dans 25) qui permet d'associer l'agent à un individu unique, quoique totalement inconnu (« quelqu'un »). À défaut de précisions contextuelles ou situationnelles, c'est la lecture générique (« tout le monde », ex. 22, 23 et 24) qui semble l'emporter. Il est donc possible de déceler pour un même outil linguistique, en l'occurrence le pronom indéfini *on*, une scalarité de l'effacement de l'agentivité selon le degré de précision dans le décodage référentiel du pronom. Il n'en reste pas moins que, quel qu'en soit le référent, le pronom renvoie toujours à un agent humain (c'est une des caractéristiques prototypiques de cet actant), ce qui s'explique sans aucun doute par l'étymon du terme (cf. FRONTIER 1997 : 368-369).

Par rapport aux structures diathétiques et périphrastiques, les constructions avec *on*, de par le processus de cliticisation qui s'est produit au cours de l'histoire de la langue française, présentent un plus haut degré de grammaticalisation.

Par ailleurs, comme cela a été souligné par différents auteurs, la construction réflexive, bien que caractérisée par sa polyfonctionnalité, peut également

présenter des usages où l'effacement de l'agentivité est de règle. Il s'agit notamment d'occurrences où cette construction acquiert une dimension passivisante :

- 28) Ce vin se boit au dessert<sup>1</sup> (PRE).
- 29) Ce plat se mange froid (PRE).

Dans ce type de structures, outre la thématisation du patient (cf. LAZARD 2001 : 85), l'agent du schéma de participation est omis soit parce qu'il renvoie à un quantifieur universel (« Tout le monde boit ce vin au dessert »), soit parce qu'il est difficilement identifiable, quoique toujours humain (« on boit ce vin au dessert »), ou inconnu (« Il faut boire ce vin au dessert »).

En tout état de cause, comme dans le cas de *on*, l'effacement de l'agentivité est exprimé par un clitique, en l'occurrence *se*, marque de la construction réflexive. Toutefois, de par sa polyfonctionnalité, *se*, qui est d'ailleurs difficilement analysable du point de vue syntaxique et qui peut constituer la trace d'une construction réflexive, réfléchie, réciproque, voire médio-passive (cf. DESCLÉS & GUENTCHÉVA 1993), est fortement dépendant du contexte où il est inséré et présente de ce fait un stade plus avancé dans le processus de grammaticalisation que le pronom « nominatif » *on*.

Mais c'est sans doute dans les constructions impersonnelles en français que l'effacement de l'agentivité occupe une place de choix. Comme il est notoire, en français, il y a lieu de distinguer deux types de tournures impersonnelles : d'une part, des constructions dont le noyau verbal (qu'il soit à la voix active ou passive d'ailleurs) n'est pas intrinsèquement impersonnel et dont l'emploi impersonnel ne peut être expliqué que d'un point de vue communicatif (l'introduction d'un thème-zéro, selon les termes de LE GOFFIC, 1993 : 149). C'est le cas des exemples :

- 30) Il me vient à l'esprit quelques idées concernant ce sujet.
- 31) Il a été décidé que la candidature de Daniel ne serait pas retenue.

Et d'autre part, des structures intrinsèquement impersonnelles dont les verbes excluent la possibilité d'un agent :

- 32) Il s'agit de travailler plus pour gagner moins.
- 33) Il faut du courage pour être professeur.
- 34) Il pleut / il neige / il grêle.

---

<sup>1</sup> Certains auteurs, notamment LAZARD (2001: 72) considèrent que « *cette construction exprime une qualité ou une aptitude de la chose en question (ici le vin)* ». Sans pour autant exclure cette interprétation, qui semble fondée, il n'en reste pas moins que la structure contient, ne serait-ce que de façon implicite, une action qui est exercée par un agent non précisé, du type « tout le monde » ou tout simplement « on ».

Si dans l'exemple 30, il est toujours possible de repérer un agent « quelques idées », cela devient plus difficile dans l'exemple 31, où l'agent n'est pas précisé, et carrément impossible pour les verbes prototypiquement impersonnels, dont le haut degré de grammaticalisation se traduit non seulement par la présence d'un *il* qui n'est pas un pronom (puisque il n'est pas référentiel) – il y aurait même lieu de parler dans ce cas-là de « préfixe de personne » – mais encore par leur caractère défectif.

## 2. L'effacement de l'agentivité en espagnol

En espagnol, comme en français, la voix active peut permettre de gommer la présence de l'agent notamment grâce au comportement diathétique inhérent (ex. 35-38) ou « accidentel » (ex. 39-41) de certains verbes :

- 35) El enfermo sufrió una intervención quirúrgica.
- 36) Daniel obtuvo el primer premio en el concurso literario.
- 37) Daniel ha sido víctima de insultos y amenazas.
- 38) Daniel ha recibido un anónimo.
- 39) El médico ha sanado a Daniel.
- 40) Daniel ha sanado.
- 41) Los antibióticos sanaron al enfermo de la infección.

En outre, l'espagnol a développé l'emploi d'un pronom indéfini *uno*, qui renvoie souvent à un agent universel de par son sens générique :

- 42) Uno nunca sabe qué hacer en estos casos.

Néanmoins, dans l'emploi de ce pronom (doué d'accent phonique lexical en espagnol et qui, de ce fait, n'est pas considéré comme un clitique), la référence au locuteur lui-même et donc à un agent précis est bien souvent présente comme le prouve le fait que si (42) était prononcé par une femme, l'accord au féminin du pronom serait de règle :

- 43) Una nunca sabe qué hacer en estos casos.

Tout comme le français, la langue espagnole a une voix passive périphrastique avec l'auxiliaire *ser* hérité du latin :

- 44) El asesino ha sido condenado.

Mais si un énoncé comme 44 est une possibilité offerte par le système, il ne s'agit pas pour autant d'un type de phrase « courant » dans la langue standard (GAUCHOLA, 2012) et semble plutôt réservé à des variantes diaphasiques (comme le discours journalistique) ou diastratiques (registre soutenu).

Par ailleurs, l'espagnol manque de tournures passives avec d'autres auxiliaires passivants comme *se faire*, *se voir*, dont la traduction en espagnol requiert une reformulation de l'énoncé.

En revanche, comme en français, le recours aux constructions réflexives est une des possibilités offertes par le système de la langue espagnole :

- 45)El champán se bebe frío.
- 46)Esa sopa se sirve muy caliente.

Cependant, face à ce dénominateur commun aux deux langues, il y a lieu de souligner des différences importantes entre l'espagnol et le français. D'une part, la langue espagnole présente la possibilité de déplacer à droite du verbe le participant patient (généralement indéfini) qui s'accorde avec le verbe (c'est pourquoi la grammaire traditionnelle a parlé de sujet en se référant à ce type de constituant) dans les dites « pasivas reflejas » :

- 47)Se sirven cenas.
- 48)Se alquila una habitación en la casa de al lado.

D'autre part, il est possible en espagnol d'utiliser la construction réflexive avec des patients humains, qui fonctionnent syntaxiquement comme des COD introduits par la préposition *a*, qu'ils soient définis ou indéfinis d'ailleurs :

- 49)Se recibió al presidente del gobierno con insultos.
- 50)Se reclutó a niños soldados para la guerra.

L'extrême productivité de la construction réflexive espagnole comme marque de l'effacement de l'agentivité constitue un des traits différentiels entre les deux langues analysées au point que l'espagnol admet sans problème le recours à ce type de structure même avec des verbes intransitifs :

- 51)Hasta 2007, en España se vivía muy bien.

Finalement, pour l'expression de l'impersonnalité en espagnol, il y a lieu, tout comme en français, de distinguer deux cas de figure : des structures où le noyau verbal peut être « accidentellement » impersonnel et les verbes impersonnels *stricto sensu*.

Pour ce qui est des premiers, la remarquable richesse de la flexion verbale de l'espagnol, qu'il partage avec d'autres langues romanes comme l'italien ou le catalan, permet d'omettre l'agent d'un participé à la voix active :

- 52)Han condenado al asesino.
- 53)Han dicho que el gobierno subiría los impuestos.

La langue espagnole, de par la variabilité morphémique de sa suffixation verbale, a développé comme technique la plus productive et, partant, la plus naturelle, des structures avec un verbe à la voix active conjugué à la 3<sup>e</sup> personne du pluriel (dont la marque est uniquement suffixale). En tout état de cause, du fait de l'isomorphisme de la structure verbale que l'agent soit explicité ou non (cf. *Los ministros han dicho que el gobierno subiría los impuestos*)<sup>1</sup>, cette construction se caractérise par son caractère déictique (lien très étroit avec la situation de communication) et par sa forte dépendance vis-à-vis du contexte où elle est insérée.

D'autre part, l'espagnol dispose de verbes impersonnels, à conjugaison défective, qui n'admettent comme variation morphologique que l'alternance temporelle ou aspectuelle :

- 54) Llueve / está lloviendo.
- 55) En España hay mucho fraude fiscal.
- 56) Cabe analizar el problema en profundidad.

Ce qui rejoint la solution apportée par la langue française.

### 3. Conclusions

L'analyse que nous avons présentée permet de montrer que, même s'il existe des différences notoires entre les deux langues envisagées dans cette recherche, l'effacement de l'agentivité présente des manifestations (dont nous n'avons abordé que quelques-unes) ayant des dénominateurs communs et qui peuvent être caractérisées au moyen d'une échelle de grammaticalisation, présidée par deux pôles, un pôle qui relève du domaine lexical et un pôle ayant trait à la morphologie.

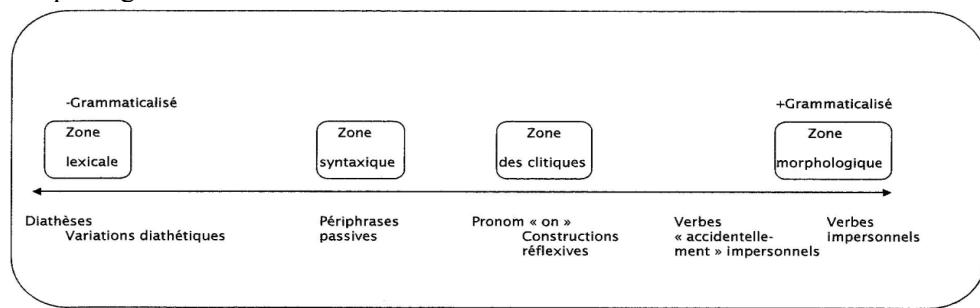


Fig. 1. Échelle de grammaticalisation de l'effacement de l'agentivité en français et en espagnol

<sup>1</sup> Il suffit de rappeler à cet égard qu'en espagnol, une fois que le sujet d'un verbe est mentionné, la reprise par un élément anaphorique (pourvu qu'il n'y ait pas d'ambiguïté) s'avère non seulement redondante mais la plupart du temps peu naturelle.

Ainsi, les expressions diathétiques de l'effacement de l'agentivité occupent la zone lexicale de l'échelle, autrement dit, celle où le contenu sémantique du participé, le verbe, s'avère déterminant pour estomper la présence de l'agent. À l'extrême opposé, les verbes impersonnels représenteraient le moyen le plus grammaticalisé dans la mesure où leur caractère défectif, dont la marque est représentée par ce qu'on a appelé un « préfixe de personne » en français (le soi-disant pronom *il*, qui peut même disparaître dans certains cas dans le registre familier, cf. *Faut qu'on y aille*) et un suffixe flexionnel en espagnol, est le trait le plus saillant de leur caractère synthétique. Il va sans dire que c'est dans cette zone, où le processus de grammaticalisation est le plus avancé, qu'il existe une parfaite iconicité entre effacement de l'agentivité et effacement de la marque (cf. GIVÓN 1985): plus l'agent est effacé, plus la manifestation de cet actant est grammaticalisée et phoniquement érodée<sup>1</sup>.

Entre ces deux tendances opposées, se situent la zone médiane de la syntaxe, où l'on retrouverait les constructions périphrastiques de la voix passive en français et dans une moindre mesure en espagnol, et une zone hybride entre la syntaxe et la morphologie, l'aire des clitics, qui serait occupée par les constructions réflexives (aussi bien en français qu'en espagnol) et par le pronom *on*.

Il y a lieu de souligner également que cette échelle de grammaticalisation n'est qu'une représentation d'un continuum dans lequel il existe des zones transitionnelles entre les différents jalons décelés<sup>2</sup>. Ainsi, les variations diathétiques d'un même verbe constituent une étape intermédiaire entre les diathèses et les périphrases passives ; de leur côté, les constructions réflexives, tout en occupant la même zone des clitics, sont plus grammaticalisées que le pronom *on* dès lors que leur caractère polyfonctionnel rend indispensable le recours au contexte pour leur décodage. Finalement, les verbes « accidentellement » impersonnels présentent un stade moins avancé dans le processus de grammaticalisation que leurs « corrélats » prototypiquement impersonnels puisque leur « nature non agentive » dépend du contexte et de la situation de communication où ils s'insèrent, ce qui n'est pas le cas pour les verbes « intrinsèquement » impersonnels. Cela montre bien que, si l'établissement de vecteurs, de « coupures » n'est pas incompatible mais

<sup>1</sup> Il s'agit d'une manifestation de la “marked assimilation” décelée par différents auteurs (cf. HAIMAN (1985: 3-4) « [the] loss of marking, and consequent formal reduction, is not so much an icon of lesser complexity, but an economically motivated index of familiarity, which is culturally determined and variable, rather than intrinsic and absolute ».

<sup>2</sup> En effet, comme l'ont très bien montré différents auteurs (CULIOLI 1994 : 23; SEILER 1994 : 33), le concept de *continuité* et donc de *continuum*, n'est nullement incompatible avec le caractère discret ou même avec la notion de *coupure* : « *The continuum and the discrete stand to each other not in a contradictory, but in a contrary or complementary relation : the notion of continuum presupposes discreteness ; it depicts an increase vs decrease of properties between discrete steps in a linear ordering. The notion of discreteness in turn presupposes that of continuity* » (SEILER 1994 : 33)

complémentaire avec la continuité et la scalarité linguistiques, il n'en reste pas moins qu'il existe des zones de transition de nature éminemment hybride (cf. note 7).

L'analyse a permis de montrer que l'adoption d'une approche fonctionnelle permet de fournir une vision plus globale, holistique, d'un phénomène linguistique, en l'occurrence l'effacement de l'agentivité, dont les manifestations à l'intérieur de chaque langue et, il va sans dire, entre les deux langues envisagées, s'avèrent très hétérogènes mais répondent tout de même à des tendances scalaires, présidées par deux pôles ou principes fonctionnels.

De manière globale, il est possible de caractériser ces deux pôles de l'échelle à l'aide d'un faisceau de traits (lexicaux, syntaxiques, morphologiques, phoniques et pragmatiques) qui ne constituent pas des phénomènes discrets mais plutôt des tendances scalaires qui s'avèrent plus ou moins dominantes en fonction du degré de rapprochement / d'éloignement par rapport au principe fonctionnel qui prévaut :

- Grammaticalisé	+ Grammaticalisé
+ Sémantiquement plein	+ Désémantisé
+ Analytique	+ Synthétique
+ Propice à la variabilité	- Propice à la variabilité
+ Autonome vis-à-vis du contexte	+ Dépendant vis-à-vis du contexte
+ Libre distributionnellement	+ Soudé (au mot hôte ou au radical)
+ Prosodiquement saillant	- Prosodiquement saillant
+ Phoniquement « plein »	+ Phoniquement érodé

Fig. 2 Caractérisation des pôles fonctionnels

Au plan des applications de ce type d'analyse, plus particulièrement dans le domaine de l'enseignement-apprentissage des langues étrangères, il y a lieu de souligner que ce comportement scalaire et ces tendances opposées requièrent des démarches didactiques spécifiques dès lors que, si dans la zone plus proprement lexicale les phénomènes de transparence et les mécanismes d'analogies interlinguistiques peuvent aider l'apprenant dans son processus d'apprentissage, dans la zone présidée par un stade avancé du processus de grammaticalisation, ce type de démarches s'avère peu efficace et peut même induire l'apprenant en erreur, car c'est dans ces zones grammaticalisées que chaque langue présente le plus nettement ses propres spécificités. Or si la didactique des langues a bien montré la nécessité d'avoir recours à des procédures ancrées sur la situation de communication et le contexte, la prise en compte de ces facteurs s'avère d'autant plus péremptoire dans le cas de ce type de structures en vue d'obtenir de la part de l'apprenant une saisie globale de leur fonctionnement.

**Références bibliographiques**

- Cervoni, J., (1992), *L'Énonciation*, Paris, PUF.
- Culioli, A., (1994), “Continuity and modality”, in Fuchs, C., Victorri, B. (eds.) *Continuity in Linguistic Semantics*, Lingvisticae Investigationes supplementa, vol. 19, pp. 21-31.
- Desclés, J.-P. & Guentchéva, Z., (1993), “Le passif dans le système des voix du français », *Langages*, 109, 73-102.
- Frontier, A., (1997), *La Grammaire du français*, Paris, Belin.
- Gauchola, R., (2012), « Une approche typologique fonctionnelle de la voix passive en français et en espagnol », *Lidil*, 46, 153-173.
- Givón, T., (1985), “Iconicity, isomorphism, and non-arbitrary coding in syntax”, in Haiman, J. (ed.), 187-220.
- Haiman, J. (ed.), (1985), *Iconicity in Syntax*, Amsterdam-New York, John Benjamins.
- Heine, B., Claudi, U., Hünnemeyer, F., 1991, *Grammaticalization. A Conceptual Framework*, Chicago, University of Chicago Press.
- Hopper, P.J., Traugott, E.C., (1993), *Grammaticalization*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Kilani-Schoch, M., (1988), *Introduction à la morphologie naturelle*, Berne, Peter Lang.
- Lazard, G., (1994), *L'Actance*, Paris, PUF.
- Lazard, G., (2001), *Études de linguistique générale*, Paris, Peeters.
- Le Goffic, P., (1992), *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette.
- Lehmann, C., (1982), “Thoughts on Grammaticalization. A programmatic sketch”, *Akup*, 1 (deuxième édition entièrement révisée, 2002, *ASSIDUE*, 9, 1-171.
- Meillet, A., (1918), « L'évolution des formes grammaticales ». *Scientia (Rivista di Scienza)*, 12, 26. Réimprimé dans Meillet, A. 1958, *Linguistique historique et linguistique générale*, Paris, Champion.
- Moreno Cabrera, J.C., (1991), *Curso universitario de lingüística general. Tomo I: Teoría de la gramática y sintaxis general*. Madrid, Síntesis.
- Nedjalkov, V. P., Yajontov, S.J., (1983), “The typology of resultative constructions”, in Nedjalkov, V. P. (ed), *Typology of Resultative Constructions*, Amsterdam, John Benjamins.
- Seiler, H., (1994), “Continuum in cognition and continuum in language”, In Fuchs, C., Victorri, B. (eds.) *Continuity in Linguistic Semantics*, Lingvisticae Investigationes supplementa, vol. 19, pp. 33-43.
- Seiler, H., (1988), “The Dimension of Participation”, *Función*, 7. Guadalajara, Centro de Investigación de Lenguas Indígenas.

Roser **Gauchola** est maître de conférences au Département de Philologie Française et Romane de l'Universitat Autònoma de Barcelona (Espagne), dont elle est actuellement la directrice. Ses recherches ont porté sur la linguistique typologique comparée et la Méthode verbo-tonale de correction phonétique. Elle a participé à différents projets de recherche (financés par l'Union européenne et le gouvernement espagnol) portant sur l'intercompréhension entre langues romanes et la didactique des langues étrangères.